



9 mai, journée de l'Europe

publié le 09/05/2015

Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, présente le **9 mai 1950** sa proposition relative à une organisation de l'Europe : la "[déclaration Schuman](#)" prévoit la création d'une **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier**. En 1950, les pays européens peinent encore à effacer les ravages de la Seconde Guerre mondiale, qui a pris fin cinq ans plus tôt. Résolus à empêcher un autre conflit aussi dévastateur, les gouvernements font le pari qu'avec la mise en commun des productions de charbon et d'acier, toute guerre entre la France et l'Allemagne, historiquement rivales, deviendra — pour citer Robert Schuman — « *non seulement impensable, mais matériellement impossible* ». La réunion des intérêts économiques contribue à relever les niveaux de vie et constitue un premier pas vers une Europe plus unie, pense-t-on alors — avec raison.



La C.E.C.A. a 6 membres fondateurs : la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Elle est la première des institutions supranationales européennes qui donnera naissance en 1957 lors de la signature du Traité de Rome entre ces 6 États à la C.E.E., la **Communauté Économique Européenne** puis en 1992 par le Traité de Maastricht, à l'**Union Européenne**. Aujourd'hui, l'U.E. compte 28 membres et rassemble plus de 500 millions d'habitants.

« *L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.* » R.Schuman

[L'U.E. en diaporama](#)

